

Évaluation annuelle des résultats 21-22

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Des Falaises 029

Date : 11 mai 2022

Nombre de signalements de violence :197 (Davantage en 1^{re} année)

Nombre de signalements d'intimidation : 17 (Davantage au 3^e cycle) Toutefois, à la suite de la lecture par la TES, il semble que ce soit plus de l'ordre des conflits que de l'intimidation.

Nombre de plaintes :0

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2020-2021

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Amener l'équipe du service de garde et du dîner à utiliser le même langage avec les enfants (gestion des émotions). ✚ Organiser la cour d'école et les zones de jeu pour diminuer les gestes de violence. ✚ Jeux supervisés : Éduca-joue ✚ Continuer d'utiliser les « coups de cœur ». ✚ Formation d'élèves animateurs sur la cour d'école ✚ Adopter une vision commune en matière de violence et d'intimidation en faisant un rappel des règles de l'école lors de rencontres en début d'année et au besoin tout au long de l'année (tournée de classes de la direction et des TES) ✚ Rappel des règles de sécurité dans l'autobus (intervention rapide de la TES ou de la direction en cas de problème) 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Poursuivre les ateliers de la gestion des émotions en classe avec les élèves du préscolaire à la 3^e année. ✚ Adapter la technique de résolution de conflits avec les pictogrammes pour la gestion des émotions ✚ Enseignement explicite des clés en compagnie des éducatrices et des surveillants du dîner. ✚ Ateliers d'enseignement explicite des habiletés sociales et de l'estime de soi avec les TES. ✚ Utilisation de livrets de lecture sur l'intimidation au 1^{er} cycle. ✚ Ateliers sur la prévention de l'intimidation au 2^e cycle et réalisation de projets au 3^e cycle. ✚ Diminution du nombre de manquements liés à la violence et à l'intimidation ✚ Langage commun à l'aide des ateliers de la plate-forme Moozoom sur les habiletés socio-émotionnelles.

- ✚ Revoir les rôles et les responsabilités de chacun
- ✚ Mise sur pied de l'espace-bulle afin de dépenser le trop plein d'énergie ou de colère.
- ✚ Maintenir le niveau 2 PEP (programme d'encadrement positif).
- ✚ Enseignement explicite des comportements attendus (faire un calendrier)

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : oui, les ateliers ont été faits dans chacun des niveaux à l'aide de la plate-forme Mozoom. Les TES ont animé toute l'année des ateliers sur la gestion des émotions et la connaissance de soi en petits groupes de besoins. Nous avons amélioré la surveillance sur la cour d'école en nommant et formant des élèves animateurs lors des récréations. Nous avons engagé une technicienne en loisirs pour animer des jeux à l'heure du dîner. Du matériel a été acheté pour chaque classe. Les élèves de 6^e année ont eu droit à un nouvel atelier des policiers éducateurs sur l'exploration des réseaux sociaux et la cyberintimidation. Il y a eu également du basket offert en parascolaire aux récréations et à l'heure du dîner pour le 3^e cycle, 3 fois par semaine. Nous avons mis sur pied le PEP (programme d'encadrement positif) pour une dizaine d'élèves. Nous avons fait appel à l'équipe d'Agir tôt pour soutenir 2 élèves. La psychoéducatrice a aussi fait des ateliers avec plusieurs groupes d'élèves à risque afin de les outiller dans la gestion des émotions.

Le code de vie a été retravaillé au complet, sous forme de matrice.

Les modalités de signalement et de consignation : oui, les événements ont été consignés dans l'outil Mémos par les deux éducatrices spécialisées et les membres du personnel. Une boîte verrouillée est installée près du bureau des TES. Toutefois, les élèves se réfèrent davantage aux éducatrices pour dénoncer plutôt que de remplir le formulaire. Toutes les situations d'intimidation ont été traitées par les TES ou la direction de l'école. Tout le monde sait comment utiliser l'outil Mémos et les consignations sont faites par tous.

Les mesures éducatives et de sanction : oui, nous avons fait référence au code de vie (conséquences logiques).

Les mesures de sanction ont été respectées. Lors des situations d'intimidation, les parents ont été contactés par la direction et des sanctions ont été données allant du geste de réparation à la suspension interne et externe. Des élèves ont également eu un plan de prévention assisté par les psychoéducatrices.

Les mesures de soutien : oui/ non et pourquoi? Oui, les élèves ont eu le soutien nécessaire. Certains ont eu un suivi avec la TES, la psychoéducatrice ou encore la psychologue de l'école afin de travailler le lien de confiance et le sentiment de sécurité, les habiletés sociales, apprendre dénoncer, l'estime de soi, l'affirmation de soi, etc.

Mesures de soutien pour les élèves auteurs : Rencontre et ateliers avec les TES et ou psychoéducatrice sur les habiletés sociales, la reconnaissance des torts, la prise de conscience des gestes et des paroles et leurs répercussions. Une policière est venue rencontrer un élève en individuel. (les auteurs sont souvent des élèves qui ont eux-mêmes vécu de l'intimidation)

Les difficultés rencontrées :

- ✚ Il y a parfois un manque de temps des TES pour faire des ateliers dans les classes.
- ✚ Le manque de temps pour consigner les mémos.
- ✚ Consignation des mémos par tous.
- ✚ Calendrier des ateliers Moozoom en cohérence toute l'école ensemble.

Les éléments facilitants :

- ✚ L'ensemble du personnel a fait les ateliers sur les habiletés sociales.
- ✚ La stabilité du personnel.
- ✚ Travail collaboratif entre le service de garde et les TES.
- ✚ La relation entre les enseignantes et les élèves.
- ✚ La TES offre des ateliers d'habiletés sociales aux élèves ayant de plus grandes difficultés.
- ✚ Le soutien de la psychoéducatrice et de la psychologue dans plusieurs dossiers. Pont avec les familles

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les	(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le	✚ Les parents se réfèrent à la TES, à l'enseignante et à la direction dans	✚ Une activité de prévention est vécue avec le policier éducateur.

<p>élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Le service de garde est très impliqué dans la mise en place de stratégies. Celui-ci travaille en collaboration avec les TES. ✚ Partage d'outils sur les habilités sociales ✚ La relation entre les enseignantes et les élèves. ✚ Cohérence entre les différents intervenants ✚ Attentes claires envers les élèves ✚ Intervention rapide de la direction et des intervenants ✚ Événements pris au sérieux et traités le jour même 	<p>personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Les tout-petits, préscolaire et 1^{re} année, ont développé le même langage au niveau des émotions. ✚ Quelques élèves se retirent pour gérer les situations conflictuelles. ✚ Sentiment de sécurité et de confiance. ✚ Interventions préventives. 	<p>les situations d'intimidation et de violence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Relation de confiance entre l'école et la maison (l'école intervient rapidement) 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Collaboration avec les intervenants su CISSS et des centres jeunesse, au besoin
---	--	---	---

Recommandations

- ✚ Formation des surveillants du dîner en lien avec leurs interventions auprès des élèves et du respect et de l'application du code de vie.
- ✚ Présentation du protocole de gestion de crise et d'intervention « École » présenté à l'ensemble du personnel.
- ✚ Donner aux membres du personnel un portrait de situation en matière de violence et d'intimidation (statistiques) plus régulièrement.
- ✚ Maintenir la présence des élèves animateurs lors des récréations.
- ✚ Maintenir et préserver les jeux supervisés aux récréations et à l'heure du dîner.
- ✚ Poursuivre tous les ateliers de prévention par les TES.
- ✚ Enseigner explicitement les comportements attendus.
- ✚ Enseigner explicitement les habiletés socio-émotionnelles selon un calendrier commun afin d'en faire la promotion et d'assurer une cohérence.
- ✚ Mise sur pied, dès septembre, de l'espace-bulle.
- ✚ Afficher la matrice des comportements attendus en mural sur 2 murs de l'école

L'évaluation du plan de lutte de l'école des Falaises a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 24 mai 2022. No de résolution : CE-029-240522-04

